

D. Dussot, G. Lintz et D. Vuailat

La sépulture gauloise de Boiroux commune de Saint Augustin (Corrèze)

Résumé

Une tombe augustéenne isolée, placée dans une fosse rectangulaire de près de 4 m de long, a livré un mobilier abondant disposé, avec le défunt, dans un grand coffre de bois : 25 vases, une fibule en fer et des armes (lance, bouclier, couteau) qui portaient des traces de tissus. Trois amphores vinaires de type Dressel IB étaient déposées, debout, dans un angle de la fosse. Les résultats de l'étude palynologique suggèrent un dépôt volontaire de céréales et de fleurs dans la tombe. Cette inhumation ne peut être antérieure au début de l'époque augustéenne, elle est à rapprocher des sépultures aristocratiques du Berry.

Abstract

A remote augustan tombstone in a rectangular grave of approximately 4 meters in length delivered numerous grave furnishings placed, with the deceased. In a large wooden chest : 25 vases, an iron fibula and some weapons (a lance, a shield and a knife) which bore traces of weave. Three Dressel IB — type wine amphorae were standing in a corner of the grave. The pollen analysis suggests that cereals and flowers had been placed in the tomb intentionally. The burial cannot date from before the augustan period ; and is comparable with the aristocratic burial places in Berry.

La découverte fortuite de trois amphores italiques, au cours d'un labour, au mois de Janvier 1992, est à l'origine de la fouille d'une riche sépulture gauloise¹. La parcelle où se situe la découverte, dite Combe-Noble², était en friche depuis une vingtaine d'années. Elle occupe le versant nord d'une colline, à 400 m au nord-ouest du hameau de Boiroux, en limite supérieure de la faille d'Argentat à Bourganeuf (fig. 1). Des roches broyées (leptynites) constituent le sous-sol de la parcelle³. Au nord du site, se trouvent les plateaux corréziens, au pied du massif des Monédières. Au sud, un relief extrêmement tourmenté, marqué par de profondes vallées, résulte de la présence de

la faille et de l'érosion provoquée par la Corrèze et ses affluents. L'emplacement de la sépulture, à une altitude de 515 m, domine de 130 m la vallée de la Seignole, distante de 500 m.

L'environnement archéologique

Avant cette découverte, la commune de Saint-Augustin n'avait fait l'objet d'aucune prospection systématique. On y connaît toutefois trois tertres funéraires à l'est du village du *Mas*, au lieu-dit le *Tilleul*, soit à 2,5 km au sud-est de

1. Nous remercions Melle Claudine Méchaussie qui nous a prévenu de la découverte, ses parents, propriétaires du terrain et monsieur Louis Meyrignac et ses fils, locataires de la parcelle, qui nous ont apporté un concours matériel appréciable. Nous remercions également Monsieur et Madame Jean Maison pour leur coopération et leur accueil. Nos remerciements s'adressent aussi à Alain Ferdière qui a bien voulu nous communiquer le manuscrit de l'ouvrage, encore inédit, écrit en collaboration avec Anne Villard, *La tombe augustéenne de*

Fléré-la-Rivière (Indre) et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges. Nos remerciements s'adressent enfin à Hubert Masurel qui a bien voulu se déplacer à Limoges pour effectuer l'étude des tissus.

2. Parcelle F 11. Sur l'ancien cadastre, l'emplacement de la tombe correspondait à la parcelle F 238.

3. Carte géologique, 1/50 000, feuille XXII-33, Meymac.

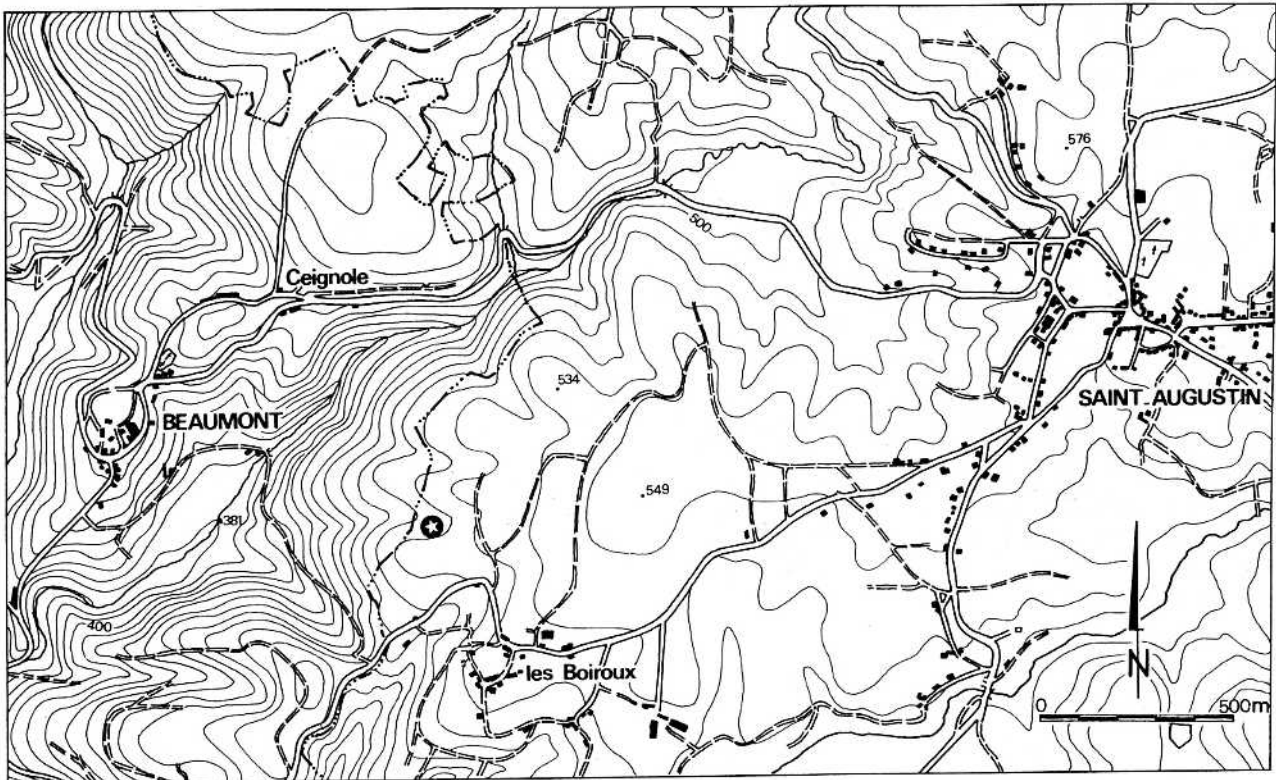


Fig. 1. — Position géographique de la tombe.

Boiroux⁴. Vers 1920, près du même village, on signale la découverte d'une sépulture gallo-romaine, composée d'un coffre funéraire contenant une urne cinéraire en terre, mise au jour dans un souterrain (?)⁵.

Au lieu-dit la Cabane ou la Garenne, sur la route de Beaumont, des substructions sont associées à des tegulae. Il y fut découvert des briques rondes et carrées (pilettes d'hypocauste), une meule de moulin en basalte, des éléments de caniveau et la marque TCI sur une tuile⁶. A 100 m de là, une sépulture gallo-romaine composée d'une urne cinéraire en verre bleu (forme Morin-Jean 5) fut découverte à l'intérieur d'un coffre funéraire en granite⁷.

Près de Mézinges, on note la présence de tegulae⁸. J.-B. Brunie signale également une sépulture⁹.

A Seignolles, sur la commune de Beaumont, en limite de la parcelle renfermant la sépulture, un fond d'amphore, probablement italique, fut recueilli dans une source¹⁰.

Au village de Boiroux, deux découvertes inédites sont à mentionner. Des urnes cinéraires en terre cuite (?) «pots remplis de cendres», furent découvertes à 350 m à l'est de la tombe¹¹. Des substructions et de nombreuses tegulae apparaissent dans un champ proche du sud-est du village¹².

Les premières observations

Initialement, notre intervention devait permettre l'enlèvement des amphores découvertes fortuitement¹³. Elles s'appuyaient contre deux parois verticales formant



Fig. 2. — Les trois amphores en place dans l'angle de la fosse.

un angle droit, suggérant une fosse creusée dans le substratum (fig. 2). Dans un mélange de pierres et de terre transformée en boue argileuse par les pluies récentes, deux tiges de fer verticales furent mises au jour, l'une entre les pieds des deux amphores appuyées contre la paroi orientale, l'autre à 0,70 m au nord de la première. Quelques clous se trouvaient à proximité et trois vases furent découverts près du pied de l'amphore située le plus à l'ouest. Le décapage complet de la fosse présumée a dû être différé jusqu'à ce que les terres se soient asséchées.

4. M. Vazeilles, *La très vieille histoire locale*, 3, 1936, p. 24 ; *id.*, Quelques tumulus en Haute et Moyenne Corrèze, dans *Bull. de la Soc. des Lettres Sciences et Arts de la Corrèze*, 64, 1960, p. 15. (abrégé *B.S.L.S.A.C.*)

5. M. Vazeilles, Quelques sépultures gauloises, préromaines et gallo-romaines de la Haute-Corrèze dans *B.S.L.S.A.C.*, 63, 1959, p. 54. et 64, 1960, p. 15.

6. N.-L. Shadwell, Sauvegarde du passé dans *Bull. de la Soc. Scient. Hist. et Archéol. de la Corrèze*, 56, 1934, p. 186 ; (abrégé *B.S.S.H.A.C.*), M. Vazeilles, *La très vieille histoire locale*, 3, 1936, p. 24 ; *id.*, Vestiges de constructions gallo-romaines en Haute et Moyenne Corrèze dans *B.S.L.S.A.C.*, 63, 1959, p. 147 ; F. Delage, Le Gallo-Romain en Bas-Limousin, dans *B.S.S.H.A.C.*, 60, 1938, p. 137 et Marques de potiers gallo-romains recueillies dans la Corrèze, dans *B.A.C.T.H.*, 1941-1942, p. 504.

7. P.-F. Fourmier, dans *Gallia*, 9, 1951, p. 109 ; R. Lantier, *ibid.*, 12, 1954, p. 545 ; M. Vazeilles, Quelques sépultures gauloises, préromaines et gallo-romaines de la Haute-Corrèze dans *B.S.L.S.A.C.*, 63, 1959, p. 54 et Vestiges de constructions gallo-romaines en Haute et Moyenne Corrèze dans *B.S.L.S.A.C.*, 63, 1959, p. 147.

8. M. Vazeilles, *La très vieille histoire locale*, 3, 1936, p. 24 ; *id.*, Vestiges de constructions gallo-romaines en Haute et Moyenne Corrèze, dans *B.S.L.S.A.C.*, 63, 1959, p. 147.

9. J.-B. Brunie, Ruines gallo-romaines des environs de Corrèze, dans *B.S.L.S.A.C.*, 47, 1930, p. 139.

10. H. Boudrie, Quelques découvertes en Haute et Moyenne Corrèze, dans *Lemouzi*, 9, 1964, p. 90 ; I. B. M. Ralston, *Les enceintes fortifiées du Limousin*, DAF, 36, 1992, p. 44.

11. Partie nord de la parcelle F 152 de l'ancien cadastre. Découverte signalée par M. Meyrignac.

12. Parcelle n° 589, section F, appartenant à M. Méchaussie qui nous a signalé ce site.

13. Au cours du labour, M. Meyrignac avait remarqué de gros tessons rouges remontés par la charrue. La présence de cassures fraîches l'a incité à rechercher leur provenance. C'est ainsi qu'il a partiellement dégagé trois amphores italiques appuyées contre les parois, à l'angle d'une excavation. Depuis longtemps sans doute les labours arasent la structure car deux amphores étaient brisées à la base du col et la troisième au-dessous de l'épaulement. Il y a une vingtaine d'années, Mme Méchaussie avait d'ailleurs recueilli un fragment d'anse qu'elle avait conservé et qui s'adapte sur l'une des cassures.

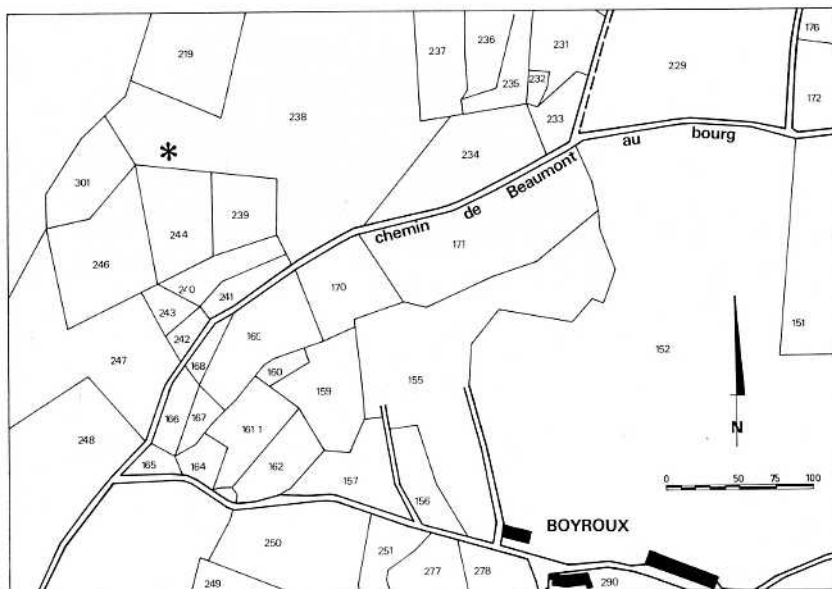


Fig. 3. — Emplacement de la sépulture sur le cadastre de 1829. Le chemin dit «de Beaumont au bourg» est aujourd'hui aboli.

La fouille

Sous 0,20 m de terre végétale, le décapage a fait apparaître les contours d'une fosse rectangulaire orientée est-ouest, perpendiculaire à la pente du terrain tournée vers le nord. A une dizaine de mètres au dessus, un mouvement de terrain évoque un ancien rideau de culture et correspond, sur l'ancien cadastre, à la limite de la parcelle (fig. 3). Longue de 3,95 m pour le côté sud et de 3,65 m pour le côté nord, la largeur de la fosse n'est pas inférieure à 1,80 m et



Fig. 4. — La fosse, vue de l'ouest, au début de la fouille. La structure de la fosse apparaît nettement.

dépasse 2 m dans l'angle nord-est. A cet endroit, sa limite se distingue plus difficilement car le remplissage se confond avec l'aspect de la roche naturelle. Ailleurs, au contraire, l'apparence uniforme de la roche altérée tranche avec les pierres et la pierraille du comblement. En raison de la pente naturelle du terrain, l'angle sud-ouest se situe à 0,45 m plus bas que celui où se trouvaient les amphores. Dès le décapage, trois parties se distinguent dans le sens de la longueur. Au centre, sur une largeur de 0,60 m, de petites pierres sont enrobées de terre brun sombre. Au sud, quelques pierres et surtout de la pierraille semblent dessiner une limite à 0,60 m du bord de la fosse. Au nord, les pierres sont plus nombreuses et présentent un fort pendage vers le centre.

A 0,15 m sous la base de la terre végétale, la partition longitudinale de la fosse apparaît plus nettement (fig. 4). La partie centrale, large de 0,70 m, est comblée par de la terre brun-noir et quelques pierres de petites dimensions. De part et d'autre, elle est délimitée par des pierres alignées, disposées à 0,45 m du bord sud de la fosse et à 0,50 m du nord. De la pierraille comble les interstices entre les pierres plus grosses en ménageant parfois des espaces vides. Près de l'extrémité ouest, deux tiges de fer paraissent inclinées vers le centre de la fosse. La poursuite de la fouille, dans un premier temps circonscrite à la partie centrale, a montré que les pierres placées de chaque côté de la fosse étaient déposées en vrac. La régularité de leur parement tenait au fait qu'elles devaient s'appuyer contre une surface rigide. A partir d'une trentaine de centimètres de profondeur,

